



La Ville de Salaberry-de-Valleyfield emploie actuellement plus de 300 employés. Elle compte, avec leur contribution, se positionner à l'avant-garde du monde municipal en consolidant une approche de gestion de la qualité. La Ville de Salaberry-de-Valleyfield désire combler un poste de **Responsable entretien parcs et espaces verts** pour son Service récréatif et communautaire.

**Un (1) poste de Responsable entretien parcs et espaces verts**  
**Poste cadre permanent à temps complet**

Le titulaire du poste supervise une équipe de cols bleus. Il voit, entre autres, à l'entretien des parcs, des espaces verts, des plateaux sportifs, aux patinoires extérieures, aux installations hivernales, à l'entretien et aux réparations mineures des bâtiments utilisés par le Service récréatif et communautaire et au suivi des contrats.

Pour postuler, vous devez avoir : un D.E.C. en paysage et commercialisation en horticulture ornementale (espaces verts) ou un D.E.C. d'intervention en loisir et posséder de une à trois années d'expérience de préférence en milieu municipal et en supervision du personnel et un permis de conduire valide classe 5. La rémunération pour ce poste cadre permanent de 40 heures par semaine se situe entre 56 243 \$ et 71 780 \$ par année. Au salaire s'ajoute un programme d'avantages sociaux.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le **30 avril 2015**, à l'attention du :

Service des ressources humaines  
Ville de Salaberry-de-Valleyfield  
61, rue Ste-Cécile  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L8  
Télécopieur : 450 370-4803  
Courriel : [ressourceshumaines@ville.valleyfield.qc.ca](mailto:ressourceshumaines@ville.valleyfield.qc.ca)

Pour de plus amples détails, consultez notre site Internet au  
[www.ville.valleyfield.qc.ca](http://www.ville.valleyfield.qc.ca)

*La Ville de Salaberry-de-Valleyfield a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi afin de permettre aux femmes, aux handicapés et aux minorités visibles et ethniques de se joindre à son organisation. Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*